Migrascoops

N°14
AVRIL 2025

Lettre d'information sur les poissons migrateurs en Bretagne

UNE NOUVELLE EXPO POUR LES POISSONS MIGRATEURS !



Les panneaux de l'exposition des poissons migrateurs en Bretagne ont été actualisés en 2024 avec les nouvelles connaissances acquises depuis 7 ans. Une nouvelle espèce fait son entrée : le mulet porc !
Lors de portes ouvertes, d'assemblées générales, de conférences, d'expositions... ou tout autre événement en lien avec le patrimoine naturel et la préservation des grands migrateurs en Bretagne, empruntez GRATUITEMENT l'exposition ! Des totems pour vos expositions extérieures sont également disponibles. Un livret accompagne l'exposition itinérante, n'hésitez pas à en demander pour vos événements !

SILENCE... ÇA TOURNE !



En octobre dernier, BGM est allée au bord du Léguer à la rencontre des acteurs impliqués dans la restauration de la continuité écologique. Retour en vidéo sur les enjeux en Bretagne, les impacts liés aux obstacles et les solutions mises en œuvre à travers 2 exemples : l'abaissement de la prise d'eau de Traou-Long et l'aménagement du seuil du moulin de Craou Moc'h.

Pour visionner la vidéo :
https://www.youtube.com/watch?v=Q7pPRyUsTFI

AGIR SANS PERDRE LE FIL !

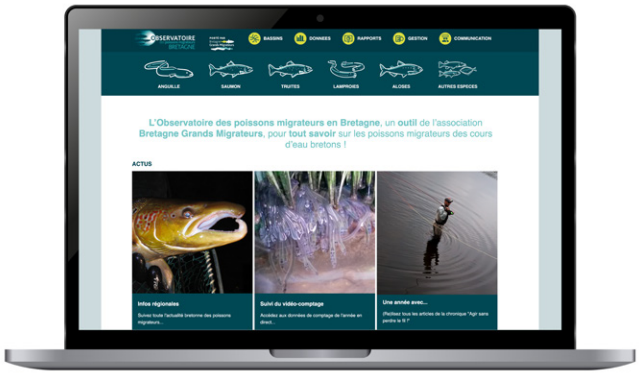


Face au succès des chroniques précédentes, BGM lance, en 2025, une chronique "Agir sans perdre le fil !" pour tout savoir sur la gestion et les actions en faveur des poissons migrateurs.

Pour en savoir plus : https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/chroniques-sur-les-poissons-migrateurs/agir-sans-perdre-le-fil

BGM dédiera par ailleurs sa prochaine journée technique à cette thématique. Nous vous tiendrons au courant très prochainement de la date et du lieu de l'événement !

LES MIGRATEURS SUR LE WEB



Retrouvez toute l'actualité des poissons migrateurs en Bretagne sur le site internet de l'Observatoire. Vous y découvrirez la situation des espèces migratrices, accèderez aux données et rapports sur les poissons migrateurs et connaîtrez les acteurs de la gestion en faveur de la préservation de ces espèces.

Inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse :
contact@observatoire.poissons.migrateurs.bretagne.fr
et rendez-vous sur notre page Facebook

Regards croisés sur la fermeture de la pêche au saumon et à la truite de mer en Bretagne

Le Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons a décidé d'interdire la pêche au saumon et à la truite de mer en Bretagne pour l'année 2025 en rivière, en estuaire et en mer pour toutes les catégories de pêcheurs. En cause, l'effondrement des populations de saumon ces dernières années ! Tous les voyants sont en effet au rouge… Chute des effectifs aux stations de comptage, effondrement du recrutement, les populations de saumon n'ont jamais atteints des niveaux aussi bas depuis la mise en place des suivis en Bretagne.

La situation critique du saumon en Bretagne a d'ailleurs conduit à classer en 2024 le saumon au niveau régional en espèce "en danger" selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN). Au niveau national et européen, la situation est tout aussi inquiétante…

CET ARTICLE INTERROGE TROIS ACTEURS DU COGEPOMI DES COURS D'EAU BRETONS POUR NOUS DONNER LEUR VISION DE LA FERMETURE DE LA PÊCHE AUX SALMONIDÉS MIGRATEURS EN BRETAGNE ET PLUS LARGEMENT DE L'AVENIR DES SAUMONS EN BRETAGNE…



MARIE NEVOUX

Chargée de recherches, INRAE Rennes, UMR DECOD

Elle rejoint le COGEPOMI Bretagne en 2013 aux côtés de J.-L. Baglinière. Ses travaux visent à comprendre la réponse des populations de salmonidés aux changements de l'environnement, notamment à partir de l'analyse de données récoltées sur le long terme en collaboration avec BGM, l'OFB et les FDAAPPMAs. Elle participe à des projets de recherche internationaux sur le saumon et la truite de mer avec une application pour leur gestion.

1. Quel regard portez-vous sur la fermeture de la pêche aux salmonidés migrateurs en 2025 en Bretagne ?

Cela me rend triste de voir des abondances de saumon si faibles depuis plusieurs années… Je comprends la décision de gestion, portée par une responsabilité morale de préserver les rares saumons qui ont réussi à revenir dans nos rivières. Les membres du COGEPOMI partagent tous le même point de vue : l'arrêt de la pêche ne suffira pas à lui seul à faire revenir le saumon en abondance. Ce dialogue à l'unisson est le signe d'échanges constructifs entre les parties prenantes du COGEPOMI basé sur une vraie compétence scientifique des principaux acteurs.

2. Quelles autres mesures pourraient être prises selon vous pour préserver les populations de saumon ?

Il semble que les conditions en mer soient particulièrement défavorables pour le saumon, en lien avec les modifications profondes de l'Atlantique nord en réponse au changement climatique. Mais il est aussi une réalité en rivière ! Cela doit nous inciter à lutter globalement contre ce phénomène et l'emballement actuel de ses effets. Les conditions en rivières sont réputées bien meilleures actuellement pour le saumon que par le passé. Il n'empêche qu'il reste encore beaucoup d'efforts à faire : aménagement des obstacles à la migration, lutte contre les pollutions et les espèces exotiques envahissantes (le silure aujourd'hui, peut être le saumon rose du Pacifique demain ?).

3. Comment voyez-vous l'avenir du saumon en Bretagne ?

Il faut rester attentif à l'évolution des populations de saumon, essayer de comprendre les signaux écologiques dans chaque donnée, chaque observation rapportée du terrain… pour adapter au mieux notre réponse du point de vue de la gestion. J'espère que les pêcheurs de saumon continueront à fréquenter le bord des rivières et que les gens n'oublieront pas qu'il y a encore des saumons dans nos rivières de Bretagne !



MARIE-ANDREE ARAGO

Cheffe de service régional police, OFB, DR Bretagne

Travaillant sur les poissons migrateurs en Bretagne depuis 25 ans, elle apporte son expertise sur la réglementation et coordonne les contrôles réalisés par l'OFB à l'échelle régionale. Elle apporte aussi sa connaissance de la biologie de ces espèces et de leurs pressions au sein du COGEPOMI.

1. Quel regard portez-vous sur la fermeture de la pêche aux salmonidés migrateurs en 2025 en Bretagne ?

La fermeture de la pêche des salmonidés est pour moi une mesure nécessaire, mais malheureusement non suffisante pour enrayer la baisse drastique des populations de saumon. Les connaissances actuelles montrent que les taux de survie en mer sont très faibles et qu'elles ont eu tendance à baisser régulièrement. Il est difficile d'agir sur ces réductions de survie en mer à des échelles régionales. Mais compte tenu du cycle biologique de cette espèce, il est primordial d'assurer les meilleures conditions en eau douce pour que les populations se maintiennent. La baisse des captures est un des moyens de diminuer les mortalités en eau douce.

2. Quelles autres mesures pourraient être prises selon vous pour préserver les populations de saumon ?

Il faut poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de survie en eau douce en travaillant sur la qualité de l'eau, les habitats notamment en restaurant la continuité écologique afin d'augmenter les surfaces de production en eau douce. Il faut aussi s'assurer que la réglementation soit bien appliquée, en faisant des contrôles pour vérifier que les prélèvements de saumon sont nuls tant en estuaire qu'en eau douce. Il faut connaitre les captures accidentelles de saumon notamment en estuaire et en mer et s'assurer qu'elles sont faibles. Il faut poursuivre l'acquisition de connaissance sur les différents stades du saumon pour bien comprendre les évolutions et bien adapter les mesures à prendre.

3. Comment voyez-vous l'avenir du saumon en Bretagne ?

J'ai découvert le saumon en Bretagne il y a 25 ans. Je n'imagine pas être la génération qui verra disparaitre le saumon. J'espère donc qu'après les quelques années à venir qui vont être difficiles pour les saumons, nous allons connaitre une amélioration des conditions de survie en mer et en rivière et retrouver des effectifs de saumon dans les rivières en Bretagne comme on les a connus il y a 10 ans. Il est nécessaire de rester optimiste !

JEAN-YVES MOËLO
Président, BGM



Enfant de Pont-Scorff passionné de pêche, il participe activement à la protection des poissons migrateurs tant au niveau régional au sein du COGEPOMI qu'au niveau local à la commission locale de l'eau du bassin du Scorff. Fondateur du Festival Saumon, président de l'AAPPMA de Plouay et de BGM, il a également présidé la fédération de pêche du Morbihan de 2011 à 2022.

1. Quel regard portez-vous sur la fermeture de la pêche aux salmonidés migrateurs en 2025 en Bretagne ?

Chacun s'accordera sur le fait que les pêcheurs et les responsables des collectivités piscicoles s'inquiètent depuis longtemps de la baisse des retours de saumon. Ils ne sont d'ailleurs plus très nombreux à arpenter les rives de nos rivières à saumon et souvent à jouer leur rôle de sentinelle. On se doit de garder en mémoire que les rivières ont largement bénéficié de l'engagement et du combat des pêcheurs afin d'éviter leur dégradation, voir pour certaines de retrouver de meilleures fonctionnalités. Si l'impact de la pêche ne peut pas être considéré comme nul, il ne peut en aucun cas être considéré comme l'élément principal du déclin constaté.

2. Quelles autres mesures pourraient être prises selon vous pour préserver les populations de saumon ?

Les problématiques écologiques et de l'eau des rivières de Bretagne sont connues. L'instauration d'une politique environnementale beaucoup plus ambitieuse qu'actuellement sera indispensable pour retrouver des milieux fonctionnels et reconquérir des zones de reproduction potentielle. Aujourd'hui, les scientifiques s'accordent pour dire que le problème se situe également et surtout en mer. Poursuivre et réclamer des recherches conséquentes sur l'environnement marin (climat, nourriture, migration, pêcherie) paraît donc être une nécessité pour comprendre et agir au plus vite aux répercussions sur la migration marine des populations de saumon.

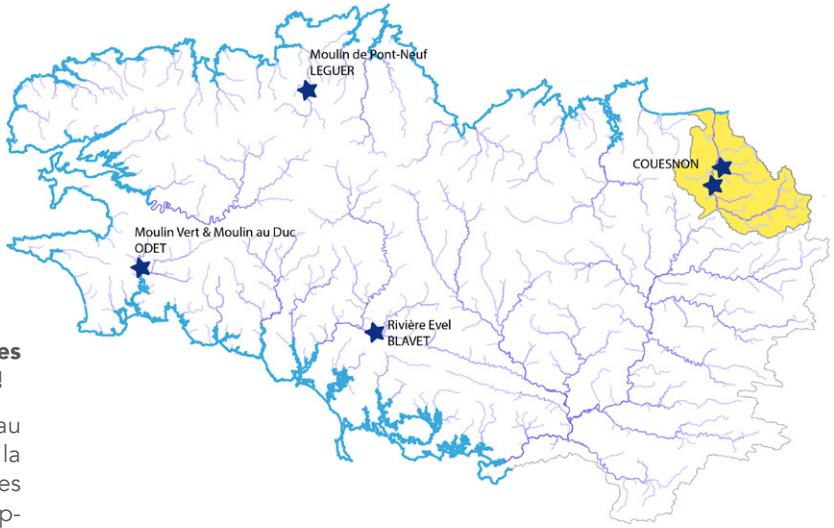
3. Comment voyez-vous l'avenir du saumon en Bretagne ?

Alors que les populations bretonnes de saumon semblaient, il y a encore peu, relativement à l'abri des difficultés majeures, force est de constater l'importante baisse des retours depuis 2022. On en apprend tous les jours sur cette espèce qui me surprend chaque fois. Je pense que le saumon est un poisson extrêmement résilient et qu'il va peut-être à l'avenir adapter une autre stratégie de survie, laquelle ? Une chose est sure : sans la mise en place d'actions concrètes pour sa préservation, il n'y aura pas d'avancée sérieuse vis-à-vis de cette espèce fragile à haute valeur patrimoniale.

En 2025, dans le cadre du COGEPOMI, il est prévu de lancer des groupes de travail pour définir les critères et les modalités selon lesquels pourra être décidée la prolongation de la suspension ou une reprise de la pêche. Le premier aura lieu le 13 mai 2025 et le second le 16 octobre 2025. A l'heure de la rédaction de l'article, nous attendons encore l'arrivée des premiers saumons…

En direct des départements

CÔTES-D'ARMOR



Un seuil arasé sur décision de justice… au grand bénéfice des poissons migrateurs et des milieux aquatiques du Léguer !

Située sur le Léguer à environ 25 km de la mer, la prise d'eau du moulin de Pont-Neuf constituait un obstacle majeur à la remontée des saumons, des truites de mer et des lamproies marines. Le 11 juin 2024, l'Etat a procédé aux travaux de suppression du seuil de la prise d'eau suite à une décision de justice.

Les premières demandes de l'Etat pour améliorer le franchissement de la prise d'eau par les poissons migrateurs remontent à la fin des années 1980. En 2014, l'Etat a demandé de nouveau au propriétaire du moulin de régulariser son ouvrage au titre de la restauration de la continuité. Le refus du propriétaire a amené l'Etat à le mettre en demeure en 2017. Les recours successifs du propriétaire en justice n'ont pas porté les fruits escomptés par ce dernier et en plus de confirmer la légalité de la mise en demeure, l'irrégularité de la prise d'eau du moulin de Pont-Neuf a été actée.

En 2023, le Préfet a ainsi mis en demeure le propriétaire pour cette fois-ci, la suppression de l'ensemble des installations. Depuis, ce dernier se refusait à exécuter des travaux portant atteinte à l'intégrité du moulin.



Cours d'eau du Léguer au droit de l'ancienne prise d'eau du moulin de Pont-Neuf © V. Guizouarn

FINISTÈRE

5000 m² de surface potentielle de production de saumon en plus sur le Steïr !

Entre 2022 et 2023, les ouvrages du Moulin au Duc et du Moulin Vert avaient fait l'objet d'un effacement pour restaurer la continuité écologique. Ces travaux, en plus d'améliorer la circulation des poissons migrateurs colonisant le Steïr (saumon atlantique, truite de mer, grande alose, lamproie marine, anguille…), avaient permis à la rivière de retrouver son écoulement naturel sur près de 2 km !

La réactualisation de la cartographie des habitats de juvéniles de saumon par le SIVALODET, suite aux travaux, permet d'évaluer l'efficacité des travaux. Aujourd'hui, à la place d'un habitat profond et homogène au niveau de la zone d'influence des 2 ouvrages, alternent faciès de radiers (12 %), plats courants (20 %), plats lents (50 %) et profonds (11 %), preuve d'une diversité des écoulements retrouvée. Grâce à ces travaux, le Steïr a ainsi gagné près de 5000 m² de surfaces de production de juvéniles de saumon et produit potentiellement 225 smolts supplémentaires !



Habitats restaurés sous l'emprise des anciennes retenues en amont des seuils de Moulin au Duc et Moulin Vert © J. Le Dez

ILLE-ET-VILAINE

Comment estimer les géniteurs de lamproie marine à partir du comptage des nids ?

En collaboration avec le pôle OFB-INRAE-Institut Agro-UPPA pour la gestion des MIgrateurs AMphihalins dans leur Environnement (pôle MIAME) et le soutien de la FDAAPPMA 35, BGM a lancé une étude sur le Couesnon visant à estimer les effectifs de géniteur de lamproie marine à partir d'un comptage de nids grâce à un modèle statistique développé sur la Nive en 2019.

L'étude a dû faire face à des conditions d'observation peu favorables dues à des débits élevés. Ceci étant, 2 individus ont été marqués sur la Loysance pour 16 nids, et 21 individus ont été marqués sur le Couesnon pour 57 nids.

Il a été difficile de comparer le comportement reproducteur des lamproies marines du Couesnon et de la Loysance avec celui des individus de la Nive. L'étude a toutefois permis de vérifier l'opérationnalité du protocole sur le terrain et la faisabilité de l'utilisation des nids de lamproie comme méthode d'estimation. L'étude sera reconduite en 2025 sur le Couesnon et le modèle sera testé sur des données provenant d'un comptage hebdomadaire sur des cours d'eau du Morbihan.



Lamproies marines capturées et marquées sur frayère © L. Varoqueaux

MORBIHAN

La restauration des radiers pour les saumons sur l'Evel

L'Evel représente, à lui seul, plus de la moitié de la production de juvéniles du bassin du Blavet ! Ce cours d'eau possède plus de 80 000 m² d'habitats favorables aux juvéniles de saumon mais, les radiers ne représentent que 8 % de la surface en eau, et les plats courants moins de 10 %. Il est d'autant plus important de s'assurer du maintien total de leur fonctionnalité… Or, on observe un fort encombrement des habitats courants, qui se traduit par une perte de productivité de ces secteurs.

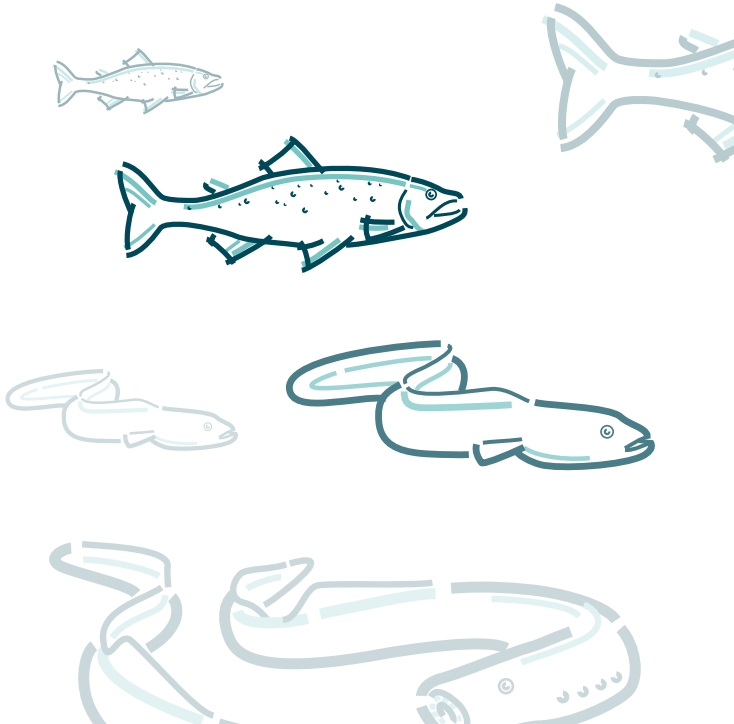
Ainsi, sur une portion de 2,5 km du cours principal de l'Evel médian à Baud, il a été mesuré que 57 % de la surface de production était impactée par un recouvrement excessif par des saules. Avec la participation de l'Agence de l'eau et du Département du Morbihan, 3 radiers ont fait l'objet d'une réouverture par une entreprise en septembre 2023.

Un an après travaux, le milieu est à nouveau fonctionnel : 1 700 m² de radiers ont été regagnés sur un total de 3 000 m². Reste à vérifier que les géniteurs de saumon seront bien présents pour y frayer !

Auteur : A.-L. Gaudey (FDAAPPMA 56)



Photos avant/après travaux : les radiers qui étaient complètement fermés avant travaux ont retrouvé leur fonctionnalité © A.-L. Gaudey



Réactualisation de la Liste rouge des poissons d'eau douce de Bretagne : une alerte sur le risque d'extinction

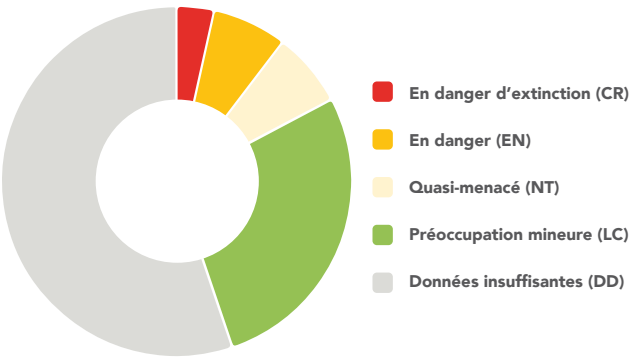
Dix ans après la première évaluation, la liste rouge régionale des poissons d'eau douce vient d'être mise à jour afin de réévaluer le risque d'extinction des espèces à court terme à partir des nouvelles données de suivi selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN). Les conclusions sans équivoque devraient alerter décideurs et grand public sur la situation des poissons migrateurs en Bretagne…

COMMENT LE RISQUE D'EXTINCTION À COURT TERME A ÉTÉ ÉVALUÉ ?

Seules les espèces d'eau douce ont été évaluées, soit 29 taxons sur les 47 présentes en Bretagne.

La méthodologie d'évaluation UICN préconise l'application stricte de différents critères d'évaluation dont l'évolution des effectifs de la population (A2a, A2b) (à l'exception de la grande alose). Les tendances évolutives ont toutes été évaluées avec des analyses statistiques (test de Mann-Kendall et régression de Sen-Theil) sur une période de 10 ans ou de 3 générations. Un important jeu de données issu des suivis aux stations de comptage, suivis des abondances par pêche électrique ... a été mobilisé à ce titre.

La situation déjà préoccupante des poissons d'eau douce en Bretagne lors de la première évaluation en 2015 est toujours très inquiétante. L'actualisation de la liste rouge des poissons d'eau douce ne fait en effet pas apparaître d'amélioration en 2024 : **au total, 39 % des espèces évaluées sont aujourd'hui menacées ou quasi menacées en Bretagne.**



Liste rouge régionale pour 29 taxons de poissons d'eau douce évalués en Bretagne : Nombre d'espèces classées selon le risque d'extinction à court terme en Bretagne

TAXON	Liste rouge France (2019)	Liste rouge Bretagne (2015)	Liste rouge Bretagne (2024)	Tendance
Anguille européenne	CR	CR	CR	Baisse (88%)
Saumon atlantique	NT	NT	EN	Baisse (61%)
Lamproie marine	EN	LC	EN	Baisse (57%)
Grande alose	CR	EN	NT	
Truite de mer	NE	DD	LC	Hausse (2%)
Lamproie fluviatile	VU	DD	DD	
Alose feinte	NT	DD	DD	
Mulet porc	LC	DD	DD	
Flet	DD	DD	DD	

Les poissons migrateurs amphihalins sont pour la plupart menacés de disparition en Bretagne. Ainsi, l'anguille européenne est classée "en danger critique" d'extinction, le saumon atlantique et la lamproie marine "en danger", la grande alose en "quasi-menacée" et la truite de mer en "préoccupation mineure".

Le saumon atlantique et la lamproie marine ont vu leur situation s'aggraver. Leurs effectifs annuels aux stations de comptage ont chuté respectivement de 61% sur 10 ans et 57 % sur 13 ans. A l'inverse, le statut de la grande alose s'est amélioré en partie pour des raisons de rigueur méthodologique. Entre 2013 et 2024, le cumul des effectifs aux stations de comptage de grande alose ne montre pas de tendance significative à la baisse. Mais, le déclin continu de 93 % avec un nombre d'individus matures inférieur à 1 000 individus sur le bassin de la Vilaine et une très forte baisse constatée sur la plupart des bassins de la façade atlantique ont conduit à classer la grande alose en "quasi-menacée". Enfin, à partir des nouvelles données acquises depuis 2015 aux stations de vidéocomptage, la truite de mer a pu être évaluée (en préoccupation mineure).

Pour répondre à cette situation préoccupante pour la conservation des poissons d'eau douce, d'importants efforts de restauration sont entrepris (continuité, morphologie…). Ces actions, qui constituent les principales mesures d'atténuation face au dérèglement climatique apparaissent urgentes et prioritaires. Il apparaît essentiel de renforcer la mise en œuvre des programmes déjà engagés, d'élargir les actions au milieu marin, de développer les programmes de conservation et d'œuvrer plus largement à améliorer l'état des cours d'eau.

L'état des lieux a été conduit par Bretagne Grands Migrateurs et l'Office Français de la Biodiversité, en partenariat avec l'Institut Agro, les Fédérations de pêche de Bretagne et l'association régionale des Fédérations de pêche de Bretagne, l'INRAE, Eaux et Vilaine et l'Observatoire de l'environnement en Bretagne. La méthode scientifique, la démarche d'évaluation et les résultats de cette révision ont été présentés et validés lors de la séance du Conseil Scientifique Régionale du Patrimoine Naturel (CSRPN) de Bretagne du 4 février 2025.

On attend plus que la «labellisation» de l'UICN France !

Le rapport sera bientôt disponible sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs.

Les chiffres clés 2024...

UNE MIGRATION DES ALOSES EN DEMI-TEINTE EN BRETAGNE



- Elorn : **205** aloses
- Aulne : **1 728** aloses
- Vilaine : **381** aloses

La situation régionale mauvaise des effectifs d'aloses aux stations de comptage cache en 2024 des disparités au niveau local. Alors que les remontées d'alose aux stations de comptage ont été moyennes et stables sur l'Aulne et l'Elorn, elles ont été catastrophiques sur la Vilaine.

LE RECRUTEMENT D'ANGUILLE EN BRETAGNE



401 kg de civelle capturés aux passes-pièges d'Arzal sur la Vilaine

La saison 2023-2024 a été marquée par des arrivées assez précoces et un quota consommation atteint fin janvier. Malgré de faibles demandes de pêche pour le repeuplement et un arrêt de la saison professionnelle dès fin février, il y a eu peu de migration lors des interruptions de pêche en février, et peu d'arrivées de civelle par la suite.

L'indice du recrutement d'anguille par pêche électrique est toujours en 2024 à un niveau très bas mais en hausse par rapport à la moyenne des 10 années précédentes.

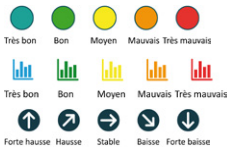
DES REMONTÉES DE LAMPROIE MARINE EN BAISSE



- Aulne : **1 041** lamproies marines
- Vilaine : **651** lamproies marines

La situation des remontées de lamproie marine n'est toujours pas au beau fixe en 2024 : que ce soit sur la Vilaine ou l'Aulne, les effectifs comptés sont bas voire très bas avec respectivement 651 et 1 041 individus. Qu'elle que soit la station de comptage, les effectifs de lamproie marine sont en forte baisse par rapport à la moyennes 2012-2023.

INDICATEURS 2024	Remontée des géniteurs/adultes	Recrutement des juvéniles	Dévalaison des smolts
SAUMON	↓	↓	?
TRUITE DE MER	↑	?	?
LAMPROIE MARINE	↓	?	?
ALOSES	↘	?	?
	Recrutement fluvial	**Stock en place**	**Dévalaison des géniteurs**
ANGUILLE	?	↘	?
MULET DE PORC	↓	?	?



Etat
Valeur de l'année sur une valeur historique/objectif de gestion
Situation
Valeur de l'année sur une valeur auto-référencée sur la période de suivi (maximum, quantile 90%, moyenne)
Tendance
Taux de variation de la valeur de l'année sur la moyenne interannuelle standard des 5 ou 10 années précédentes
? Pas ou peu de données permettant la construction d'un indicateur

LES PLUS FAIBLES REMONTÉES DE SAUMON EN 2024 DEPUIS LA MISE EN PLACE DES SUIVIS



- Elorn : **188** saumons
- Aulne : **161** saumons
- Scorff : **75** saumons estimés

Le déclin des remontées de saumon observé depuis 2021 au niveau des stations de comptage bretonnes se poursuit en 2024. Elles ont été cette année les plus faibles comptées depuis la mise en place des suivis. La production de juvéniles de saumon suit la même tendance avec un indice régional moyen pondéré le plus faible depuis le début du suivi.

Les données sont issues de suivis menés aux stations de comptage et de piégeage de Bretagne par la Région Bretagne sur l'Aulne, Eaux et Vilaine sur la Vilaine, SCEA pour la FDAAPPMA29 sur l'Elorn et l'INRAE U3E et la FDAAPPMA56 sur le Scorff.


Aloses en migration sur un cours d'eau breton (© F. Bonnaire)


Civelles observées à la passe-piège d'Arzal © Cédric Briand


Lamproie marine observée à la station de vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine (© G. Eriau)


Saumons dans une rivière bretonne © F. Bonnaire

La lettre de l'Observatoire des poissons migrateurs est publiée par :

Maison éclusière de la Pêchetière
35 630 Hédé-Bazouges
www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr
bgm@observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Directeur de publication : Jean Yves MOËLO, BGM
Responsable de la publication : Gaëlle LEPRÉVOST, BGM
Coordination et rédaction : Laëtitia LE GURUN et Gaëlle LEPRÉVOST, BGM
Création graphique : imagic.fr
ISSN : 2261-0537 – Dépôt légal : Avril 2025

Partenaires financiers de l'Observatoire des poissons migrateurs de Bretagne :

Soutiennent les actions en faveur des poissons migrateurs : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, les FDAAPPMA des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, les Conseils départementaux de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne et l'Office Français de la Biodiversité.

Tous les papiers se trient et se recyclent